CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95858** **VALABLE JUSQU'AU** **21/05/2027**

ÉDITÉ LE 09/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM LA ROCHE SUR YON 537712598 RM85

Siret : 537 712 598 00029

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 5404074

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10073124704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10073124704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : TOUZEAU GERONIMO

26 RUE DES COUVREURS
ZI LA BEGAUDIERE
85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

Téléphone : 02 28 10 58 54 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
TOUZEAU GÉRONIMO GÉRANT

Site Internet : www.touzeau-geronimo.fr

E-mail : geronimo.touzeau@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 623 881 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	7	26/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/06/2026 09:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.